

## Les Cimetières de Montmagny



### Le premier cimetière : de la Pointe-à-la-Caille (1678 à 1771)

Selon la tradition, en 1678, le premier cimetière était situé au nord de l'église près des berges du fleuve à l'emboîture de la Pointe-à-la-Caille. L'enclos du cimetière, un rectangle d'un arpent carré, est annexé au mur de l'église, sous les fenêtres, selon la coutume.

Dans ce cimetière on retrouve surtout des habitants de l'époque mais aussi de nombreux "savages" comme il est écrit dans les registres, dont des Micmacs, des Montagnais et des Abénaquis, convertis au catholicisme par les missionnaires. Mais c'est toujours sous l'église qu'on ensevelit les personnalités.



On se rendit compte avec les années qu'il n'y avait plus d'avenir à la Pointe-à-la-Caille pour un agrandissement du village : le cimetière et l'église posaient problème. Là-bien sûr, reposaient les restes des pionniers, mais l'emplacement ne fut pas un choix heureux. En 100 ans pas moins de 15 arpents de côtes avaient été dévorés par le flot du fleuve Saint-Laurent. On comprend pourquoi Mgr Jean-O. Brind avait ordonné aux marguilliers du temps de construire une nouvelle église avec un cimetière à un endroit plus sûr près de la Rivière-du-Sud.

### Le second cimetière : de la Rivière-du-Sud (1771 à 1871)

Dès 1770, le nouvel emplacement situé au nord de l'église en construction était prêt à accueillir des corps après la bénédiction du 10 juin. On avait même aménagé un terrain pour les enfants de moins de 7 ans. Pour protéger ce cimetière on érigea un mur de deux pieds d'épaisseur par six de haut et ce, sur environ six cent pieds de tour. Bientôt ce cimetière manquera d'espace : il faudra aller ailleurs.

Le site devient par la suite une place publique. Durant les offices religieux les cultivateurs de la paroisse y rangeaient chevaux et voitures. Durant la belle saison, comme un kiosque avait été élevé au bout du terrain, la fanfare de Montmagny donnait des concerts populaires. C'est également là que se tenaient les assemblées politiques lors d'élections. Par la suite, ce fut un court de tennis et pour terminer, un terrain de stationnement, ce qu'il demeure actuellement.

### Le troisième cimetière : de l'Anse (1871 à 1925)

Une requête avait été signée pour l'achat d'un terrain pour le nouveau cimetière le 21 août 1870. Dans le cahier des délibérations, on lit ceci : "vu l'encombrement du cimetière actuel, et l'impossibilité de l'agrandir... Monsieur le curé L. Rousseau est autorisé avec les marguilliers à acheter un terrain de 3 arpents en superficie à cette fin". La transaction se fera le 19 septembre suivant et l'ouverture officielle aura lieu le 9 juin 1871 sur une partie de la ferme qui sera léguée 5 ans plus tard au Secours de la Charité pour l'Hospice de Montmagny. Pour bien situer cet emplacement aujourd'hui : au nord du Boulevard Tache,



le long de la Rivière des vases, à l'endroit où se trouve la piscine municipale. Ce nouveau cimetière a l'avantage d'être à 5 minutes de l'église grâce à un chemin large de 18 pieds : ce qui favorise les processions funéraires.

Surgirent bientôt de nombreux inconvénients : ce terrain marécageux semblait de plus en plus inconvenable aux inhumations. Mais après de nombreuses tergiversations et discussions, le troisième cimetière fut fermé définitivement le 11 mars 1925. On y construisit 40 ans après la Polyvalente Louis-Jacques Casault.